

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N ° II-CF1141

présenté par

Mme Rossi, Mme Park, rapporteure M. Colas-Roy, M. Fugit, M. Haury, Mme Riotton, Mme Silin,
Mme Toutut-Picard et M. Zulesi

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 54, insérer l'article suivant:

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.